

Ulrich Beck

Réinventer l'Europe. Une vision cosmopolite

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Ulrich Beck, « Réinventer l'Europe. Une vision cosmopolite », *Cultures & Conflits* [En ligne], 68 | hiver 2007, mis en ligne le 04 janvier 2010, consulté le 10 octobre 2012. URL : <http://conflits.revues.org/5183>

Éditeur : Centre d'études sur les conflits

<http://conflits.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://conflits.revues.org/5183>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Creative Commons License

Réinventer l'Europe. Une vision cosmopolite

Ulrich BECK

Ulrich Beck est professeur de sociologie à l'université Ludwig-Maximilian de Munich depuis 1992, il enseigne également à la London School of Economics. Parmi ses œuvres : Was ist Globalisierung ? : Irrtümer des Globalismus, Antworten auf Globalisierung, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1998 ; La Société du risque : sur la voie d'une autre modernité, Paris, Aubier, 2001 ; Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?, Paris, Aubier, 2006.

L'Europe ne peut devenir un Etat ni une nation, et elle ne le fera pas. Elle ne peut donc être pensée en termes d'Etat-nation ¹. Le chemin vers l'unification de l'Europe ne passe pas par l'uniformisation, mais plutôt par la reconnaissance de ses particularités nationales. La diversité est la source même du potentiel de créativité de l'Europe, le paradoxe étant que la pensée nationaliste peut être le pire ennemi de la nation. L'Union européenne est plus à même de faire avancer les intérêts nationaux que ne le feraient les nations en agissant seules.

Il y a plus de deux siècles, Emmanuel Kant écrivait que, dans la mesure où nous vivons « côte à côte », les « violations de la loi à un endroit de la planète se ressentent partout ailleurs ». Voici quelque 150 ans, Nietzsche déclarait que :

« [l'] Europe doit de toute nécessité se résoudre à devenir tout aussi menaçante [...] pour mettre enfin un terme à la comédie qui traîne en longueur de sa fragmentation en petits Etats et de sa multiplication de volontés tant dynastiques que démocratiques. Le temps de la petite politique est passé : le prochain siècle apporte déjà la lutte pour la domination de la terre – la contrainte d'en venir à la grande politique ² ».

1. Traduction de l'allemand par l'agence Discobole, n°934880293. Nous remercions le *Centre de Cultura Contemporanea de Barcelona* (CCCB) d'avoir permis et facilité la traduction de ce texte.

2. Nietzsche F., *Par-delà le bien et le mal*, trad. française de P. Wotling, Paris, Garnier Flammarion, p. 176.

Karl Marx prédisait que ce serait le capital mondialisé et non la politique des Etats qui entamerait les axiomatiques politiques nationales et ouvrirait l'ère de la grande politique :

« A la place de l'ancien isolement des provinces et des nations se suffisant à elles-mêmes, se développent des relations universelles, une interdépendance universelle des nations. Et ce qui est vrai de la production matérielle ne l'est pas moins des productions de l'esprit. Les œuvres intellectuelles d'une nation deviennent la propriété commune de toutes. L'étroitesse et l'exclusivisme nationaux deviennent de jour en jour plus impossibles ; et de la multiplicité des littératures nationales et locales naît une littérature universelle ³ ».

Enfin, c'est dans le domaine des sciences historiques que Max Weber tira des conclusions :

« Vient un temps où les opinions adoptées sans réfléchir vacillent, où le chemin se perd dans la pénombre. La nature des grands problèmes culturels a évolué. C'est aussi là que la science, également, se prépare à changer de point de vue et d'équipement conceptuel, et à considérer le flux des événements du haut de la pensée ».

Ce que Kant, Nietzsche, Marx et Weber ont prophétisé est devenu réalité : un nouveau cosmopolitisme est dans l'air !

Que sont les Lumières à l'aube du XXI^e siècle ? Cela implique sans doute le courage de nous servir de notre « perspective cosmopolite », c'est-à-dire d'affirmer nos identités diverses, d'adopter des modes de vie puisant leur origine dans la langue, la couleur de peau, la nationalité ou la religion et de les épouser en étant conscient que toutes sont égales même si chacune est différente.

Appliquée à l'Europe, la perspective cosmopolite reconnaît que l'Europe continue de souffrir non seulement de sa multiplication de volontés, mais encore plus de son ontologie nationale de la politique et de la société, qui sous-estime sa singularité historique et débouche sur des impasses politiques. Le paradoxe dont il faut tenir compte est le fait que penser l'Europe comme une grande nation attise les peurs primitives nationales des Européens. Il faudrait choisir entre l'Europe et les nations européennes, comme si une troisième option était hors de question. Au final, cette auto-mécompréhension nationale fait de l'Europe et de ses pays membres des rivaux mettant en danger leurs existences respectives. Dans cette conception erronée, l'europanisa-

3 . Marx K., *Manifeste du Parti communiste*, trad. française de L. Lafargue, Paris, Libro, 2004, p. 31.

tion devient un jeu à somme nulle diabolique dans lequel à la fois l'Europe et les nations qui la composent se retrouvent perdantes.

L'autre versant du paradoxe est la nécessité de rompre avec la manière nationale de considérer la société et la politique, de repenser l'Europe en des termes cosmopolites afin de dissiper les peurs des pays membres qui craignent qu'accepter la Constitution européenne ne soit synonyme de suicide culturel. Une Europe cosmopolite est, en premier lieu et avant tout, une Europe de la différence et de la reconnaissance des particularités nationales. Selon la perspective cosmopolite, cette diversité – de langues, de systèmes économiques, de cultures politiques ou de formes de démocratie – apparaît d'abord comme une source inépuisable, peut-être comme *la* source de l'idée de soi de l'Europe cosmopolite et non pas comme un obstacle à l'intégration, comme pourrait le laisser croire la perspective nationale.

L'Europe, néanmoins, continue d'être perçue à la lumière de termes nationaux comme une « nation inachevée », un « Etat fédéral incomplet », comme si elle devait à la fois devenir une nation et un Etat. Le drame actuel de l'Europe consiste en particulier en cette incapacité à saisir et à comprendre la nouvelle réalité historique que représente l'europanisation. Ce manque de compréhension explique également en grande partie pourquoi les institutions de l'Union européenne semblent si inaccessibles, dénuées de réalité et souvent menaçantes aux yeux des citoyens qu'elles sont censées servir.

Même les recherches approfondies sur l'Europe ne se sont guère aventurées au-delà du schéma traditionnel de la pensée de l'Etat-nation. L'Union européenne est pensée en termes de territorialité, de souveraineté, de juridictions et de démarcation. Même à des degrés de complexité plus élevés, lorsque l'on parle de « gouvernance » ou d'un « système multilatéral », le langage juridique et académique de la recherche sur l'Europe continue d'être orienté vers des systèmes d'organisation et de régulation conçus pour envisager l'Europe comme un Etat-nation et l'enfermer dans cette image.

L'échec de la sociologie concernant l'Europe est particulièrement flagrant. Cette discipline a développé ses outils au crépuscule du XIX^e siècle à partir de l'analyse des sociétés nationales. Mais ces outils n'étant pas adaptés à l'analyse de la société européenne, la sociologie en a conclu qu'il n'existait pas de société européenne à proprement parler. Une telle opinion a plusieurs causes, mais l'une d'elles en particulier doit être critiquée : le concept de société, qui est le point de cristallisation du nationalisme méthodologique de la sociologie. Dans l'analyse sociologique, l'Europe doit donc être comprise comme une pluralité, comme un ensemble de sociétés. Elle doit être comprise en termes de complémentarité ou, au mieux, de comparaison. Autrement dit, la société de l'Europe chevauche les sociétés nationales européennes. Ce nationalisme méthodologique pratiqué par les sciences sociales devient historiquement erroné, car il éva-

cue les réalités complexes de l'Europe ainsi que l'espace pour l'interaction. En résumé, il est aveugle à l'Europe et il nous aveugle sur ce sujet.

Un schéma de pensée similaire découle de l'affirmation selon laquelle il n'existe pas de *demoi* ou de peuple européen. De quel peuple parlons-nous ? De celui des cités antiques grecques, de celui des cantons suisses, ou de celui des Etats-nations ? Qu'en est-il des sociétés actuelles de nos pays entremêlés ? Les Etats-nations eux-mêmes ont-ils toujours une société ou un peuple homogène ?

L'Etat-nation est partout car l'étalon conceptuel de la réalité européenne est défaillant : pas de société, pas de peuple, pas d'Etat, pas de démocratie, pas de public... Outre le désintérêt et le réel manque de compréhension des débats internes aux autres pays membres, on observe un nombre régulièrement croissant de processus de communication transnationaux à propos de problèmes communs, tels que les récentes réponses apportées à la guerre en Irak, à la révolte démocratique en Ukraine et à l'antisémitisme européen. Au lieu de préférer des assertions stéréotypées selon lesquelles il n'existe pas de peuple européen, les gens devraient élargir le concept de « peuple » au-delà de leur obsession quant à l'Etat-nation et s'ouvrir à une perspective cosmopolite prenant en compte la dynamique à partir de laquelle les formes transfrontalières de la sphère publique européenne se mettent en place.

Dans cette perspective, ce sont les formes co-nationales d'identité, de modes de vie, de moyens de production et les types d'interaction franchissant les barrières des Etats qui sont européens. Il s'agit de mouvements et de types de mouvements transfrontaliers continus. L'eupéanisation horizontale met en évidence les nouvelles réalités vécues dans les zones grises des bureaux d'enregistrement des étrangers : multilinguisme, réseaux multinationaux, mariages binationaux, programmes de mobilité destinés aux étudiants, carrières transnationales et liens entre la science et l'économie. Ces zones se propagent et sont considérées comme allant de soi par la nouvelle génération. Au vu de ces évolutions, cinq raisonnements peuvent être développés.

Le premier concerne la vague d'inégalités qui touche l'Europe dans son ensemble : quel impact le démantèlement des frontières nationales en Europe a-t-il sur cette vague ? D'une part, les limites de la perception des inégalités sociales par la population liées au concept de nation se désagrègent au fur et à mesure du processus d'eupéanisation. Il existe au moins deux façons de répondre à la question de la légitimation des inégalités sociales : le principe du mérite et le principe de l'Etat-nation. La première réponse est une réponse bien connue, largement répandue et a déjà été l'objet de critiques. Elle est une conséquence parfaitement logique de la perspective nationale et elle est liée aux inégalités propres à un pays. La seconde réponse fournit une explication à la « légitimation » des inégalités globales et permet de repérer les angles morts et les sources d'erreur majeurs auxquels le nationalisme méthodologique

expose la sociologie des inégalités. Les perceptions des inégalités fondées sur une perspective nationale donnent lieu à une asymétrie fondamentale en ce qui concerne la société et les sciences sociales. La « réussite légitimante » de l'Etat-nation repose sur l'attention portée à soi, à l'exclusion de tout le reste, excluant ainsi les inégalités transnationales et globales du champ de vision.

En d'autres termes, la perspective de l'Etat-nation est une excuse pour ne pas se pencher sur la misère du monde. Cette perspective est fondée sur une double exclusion : elle exclut les exclus. Il est frappant de constater le degré de stabilité avec lequel les grandes inégalités subies par l'humanité sont « légitimées » avec la complicité tacite des pouvoirs publics et de la sociologie axée sur l'Etat, par le biais d'une non-perception organisée. Quelle est donc la conception qui sous-tend cette situation ?

L'histoire des inégalités implique l'histoire de l'égalité, c'est-à-dire de l'institutionnalisation des normes d'égalité : sans égalité, en effet, il ne peut y avoir de point de comparaison et donc d'inégalité ayant une signification politique. La distinction entre les inégalités globales et les inégalités nationales est fondée sur le fait qu'au sein des scènes nationales, il existe de puissantes normes d'inégalité, associées par exemple aux droits civils, politiques et sociaux ainsi qu'aux identités nationales pré-politiques. Ce sont ces normes d'inégalité qui établissent à la fois la comparabilité des inégalités au sein des scènes nationales et l'incomparabilité des inégalités entre elles.

C'est là la condition préalable à la légitimation politique des activités sociopolitiques au sein de l'Etat-nation et de la passivité envers les autres de l'« extérieur ». Si l'inégalité en soi était le critère politique clé, il serait extrêmement difficile de justifier pourquoi les prospères sociétés européennes font de tels efforts pour mettre en place des systèmes de transferts financiers au sein de leurs propres Etats-nations sur la base de critères nationaux de pauvreté et de besoin, alors qu'une grande partie de la population mondiale vit sous la menace quotidienne de la famine.

Le nationalisme méthodologique qui sous-tend la sociologie des inégalités fait, de façon irréfléchie, de l'égalité au sein des Etats-nations à la fois une présupposition et une constante. Cela obscurcit à son tour le fait que c'est bien le principe de l'Etat-nation lui-même qui génère la ressource de plus en plus rare de la *légitimation par le biais de l'incomparabilité*, rare en raison de la croissance phénoménale et de la conscience grandissante des inégalités globales. En d'autres termes, le principe de l'Etat-nation *institutionnalise la décision de regarder ailleurs*.

Quelles en sont les conséquences dans le domaine de l'eupéanisation ? Dans la mesure où tombent les barrières de l'incomparabilité des inégalités entre Etats (par exemple, par le biais d'une conscience grandissante en Europe

ou d'une institutionnalisation de l'égalité et de l'auto-observation), il est probable que l'Union européenne soit sur le point d'entrer dans une période de turbulences, même en dépit d'un long passé marqué par les inégalités.

Cette question peut être illustrée par un simple exemple. Le slogan « à travail égal, salaire égal » était et continue d'être une revendication clé des mouvements de travailleurs. Néanmoins, la lutte des syndicats pour l'égalité s'est confrontée à une barrière « naturelle », celle de l'Etat-nation. S'il est naturel en Allemagne de lutter pour sauvegarder des accords nationaux sur les salaires et les conditions de travail, et de se battre pour la parité des salaires entre l'Est et l'Ouest du pays, pendant très longtemps il était tout aussi naturel d'ignorer les différences de salaire vis-à-vis des autres pays européens. Selon une perspective nationale, les différences de salaires entre la Bavière et Berlin-Est sont considérées comme illégitimes, alors que ces mêmes différences entre la Bavière et la Belgique semblent légitimes. Mais que se passe-t-il lorsque ces différences sont considérées et jugées à partir d'un point de vue européen ? Dans ce contexte, n'existe-t-il pas de différences de salaires illégitimes entre pays européens ? Les syndicats européens ne devraient-ils pas exiger « un salaire égal pour un travail égal » pour tout travailleur européen ? Ce principe doit-il être rejeté ?

Ces questions sont loin d'être purement académiques, ce qui est devenu flagrant en janvier 2004 lorsque de nombreux débats très animés furent menés au sein de diverses scènes publiques nationales au sujet du mouvement initié par plusieurs membres du Parlement européen visant à renforcer l'identité de cette institution par le biais de l'harmonisation des indemnités parlementaires des députés. Il existe en effet d'énormes différences de salaire pour un même travail. Un député européen italien reçoit 11 000 euros bruts, son voisin espagnol doit se contenter de 3 000 euros, son collègue allemand est payé environ 7 000 euros, alors que leurs nouveaux homologues des pays d'Europe centrale ne reçoivent pas plus de 1 000 euros. Il n'existe pas de projet immédiat visant à réduire ces inégalités extrêmes, car les ministres européens des Affaires étrangères ont cédé sous la pression publique et ont annulé l'initiative.

Le néolibéralisme a fait sienne la vieille devise des mouvements de travailleurs, mais en l'adaptant : à travail égal, salaire égal – tant qu'il s'agit d'une *bas* salaire ! Face à ce problème, les syndicats semblent devoir choisir entre deux options tout aussi irrecevables l'une que l'autre. L'une consiste à résister à ce mouvement et à exiger un salaire égal pour un travail égal – tant qu'il s'agit d'un salaire élevé ! C'est la voie empruntée après la réunification allemande, bien que cette option soit généralement considérée comme économiquement néfaste et politiquement utopique. La seconde voie n'est guère plus satisfaisante : les syndicats se retrouvent dans la position perverse consistant à reprendre le slogan de leurs ennemis et à exiger des salaires différents pour le *même* travail. Cela revient à défendre les différences de salaires existant entre les pays européens, ce qui contraint ainsi les syndicats à adopter une position néo-nationaliste.

Cet exemple montre que, loin de réduire le potentiel explosif d'inégalités en Europe, le démantèlement des frontières le rend au contraire plus susceptible de se manifester. Cela est dû au fait que les frontières bloquant les perceptions de l'incomparabilité sont également en voie de démantèlement. Les inégalités commencent ainsi à être évaluées avec les mêmes critères de part et d'autre des frontières et les demandes de parité se font de plus en plus pressantes. Cette constellation contient les germes d'un énorme conflit politique, qui pourrait être exploité aussi bien par les partis post-communistes que par les mouvements néo-nationalistes de droite. Même les partis sociaux-démocrates ne sont pas à l'abri de la tentation néo-nationaliste.

Le deuxième raisonnement consiste à dire que l'eupéanisation est en train de provoquer un jeu à somme positive, où les solutions communes servent les intérêts nationaux, ce qui représente une nouveauté historique. La crise de l'Europe est psychologique. Quand les gouvernements nationaux luttent contre des problèmes apparemment nationaux dans un cadre national et essaient de les résoudre avec des outils nationaux, ils échouent. L'exportation d'emplois, tout comme la tentative de contrôle de la taxation des profits des entreprises, illustre bien ces échecs. Les entreprises mobiles agissant au sein de réseaux globaux sont en mesure de jouer les Etats les uns contre les autres et donc de les affaiblir. Plus la perspective nationale domine dans la pensée et l'action des peuples et des gouvernements, plus ces entreprises étendent leur pouvoir. C'est là le paradoxe qu'il faut bien comprendre. Le cadre national de référence viole les intérêts nationaux. L'Union européenne est un échiquier où la souveraineté formelle peut être échangée contre le pouvoir réel, les cultures nationales encouragées et le succès économique amélioré. Elle est donc mieux à même de résoudre les problèmes nationaux que ne le seraient les nations en agissant seules⁴.

Partout en Europe, la situation est la même. Le taux de personnes âgées par rapport à la population totale augmente dangereusement et les systèmes de retraite ne fonctionnent plus, mais les réformes nécessaires sont contrecarrées par la résistance organisée des groupes touchés. Pour sortir de cette ornière, la connexion entre le déclin démographique, le vieillissement des sociétés, les réformes nécessaires des systèmes de retraite, la politique migratoire sélective, l'exportation de l'emploi et la taxation des profits des entreprises pourrait être définie et débattue de façon coopérative en tant que problème européen. Cette approche pourrait certainement bénéficier à tous les gouvernements qui se contentent actuellement de fausses solutions dans l'impasse de l'Etat-nation.

Néanmoins, la coalition allemande de centre-gauche entre les Verts et le Parti social-démocrate (SPD) vient tout juste d'emprunter la « voie allemande » en direction de cette impasse. Le président du SPD, Franz Müntefering, « ne veut

4. Voir Beck U., *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, trad. française d'A. Duthoo, Paris, Aubier, coll. « Alto », 2003.

plus d'emplois bon marché destinés aux Européens de l'Est dans les abattoirs allemands ». Le gouvernement a donc décidé d'augmenter le salaire minimum. Le message selon lequel l'Europe créerait des néolibéraux diaboliques et Berlin subviendrait aux besoins des membres de la société les plus faibles est un mensonge catastrophique. Des dizaines de milliers d'emplois allemands existent uniquement parce que les nouveaux membres d'Europe de l'Est importent d'Allemagne beaucoup plus de biens qu'ils n'en exportent vers ce pays. La mentalité nationale, qu'elle soit plutôt orientée à droite ou à gauche, en faveur du capitalisme ou opposée à ce système, est toujours aveugle quant aux bénéfices en termes de prospérité nationale et de pertes de bien-être dans les régions les plus pauvres de l'étranger.

Pire encore peut-être, les protections allemandes de l'emploi nuisent aux intérêts nationaux du pays et torpillent la signification de la Constitution européenne, le seul document qui concrétise la nouvelle logique du réalisme cosmopolite. Cela souligne que les solutions communes vont plus loin que les approches nationales indépendantes. Les problèmes nationaux urgents sont particulièrement ceux qui requièrent une coopération entre les pays. Les problèmes nationaux des Allemands – le *dumping* salarial, par exemple – peuvent être contrés par une Europe considérée comme un ensemble, grâce à une politique de salaires minimum à l'échelle européenne. Une coopération durable entre les Etats élargit leur capacité d'action bien plus qu'elle ne la restreint. Paradoxalement, abandonner de la souveraineté améliore la souveraineté. C'est le secret du succès de l'Union européenne.

Considérer toutes les situations sous un angle national met en danger la prospérité nationale et les libertés démocratiques. Assurer la santé de la nation et de l'économie, lutter efficacement contre le chômage et encourager une démocratie vivante exige d'adopter le point de vue cosmopolite. En transcendant les sympathies nationales et post-nationales, l'Europe cosmopolite ne menace pas l'Etat-nation mais, au contraire, le prépare, l'aide, le modernise, le change et l'ouvre à l'ère de la mondialisation.

Le troisième raisonnement consiste à dire que l'europanisation requiert une culture de la mémoire qui transcende les frontières. « *Hélas, l'Europe* », comme l'a écrit Thomas Mann avec angoisse à propos de la Première Guerre mondiale, évoquant la catastrophe de l'Occident. Deux millénaires et demi déchiquetés par la guerre et noyés dans le sang... Au centre de tous les villages d'Europe se trouve un grand monument où sont gravés les noms des soldats tombés au combat – 1915, 1917... Sur le mur de l'église toute proche on peut ensuite observer trois noms de plus de la même famille, sur une plaque en pierre recensant les victimes de la Seconde Guerre mondiale : mort au combat, 1942 ; mort au combat, 1944 ; disparus au combat, 1945. C'était l'Europe.

Cela fait-il longtemps ? Pas vraiment. Jusqu'à la fin des années 1980, les peuples de cette Europe belligérante se faisaient face dans une impasse nucléaire.

La politique de rapprochement entre l'Est et l'Ouest ne semblait possible que grâce à une reconnaissance de la prétendue division éternelle de l'Europe. Et aujourd'hui ? Un miracle européen a eu lieu. Les ennemis sont devenus voisins ! Cette merveille est historiquement unique et même inconcevable. Précisément au moment le plus chaotique de l'histoire des Etats, une invention politique arrive et fait advenir ce qui était presque unimaginable : ils abandonnent leur monopole du pouvoir en faveur d'une politique résolument axée sur le rejet de la violence. La menace de la violence en tant qu'option politique, que cela soit entre Etats membres ou contre les institutions supranationales, a été bannie une bonne fois pour toutes de l'horizon des possibles en Europe.

Ce changement a été rendu possible parce que l'Europe a expérimenté l'avènement d'une situation qualitativement nouvelle : l'horreur nationale du massacre des juifs européens. Désormais, les gens ne se souviennent plus des guerres nationales et des expulsions uniquement dans les limites nationales ; l'espace national pour la commémoration est en passe de s'élargir à l'échelle européenne. Une européanisation des perspectives est en train d'advenir, ou du moins, ses premiers signes.

Ce cosmopolitisme dans l'ouverture de la communication, dans l'acceptation de l'interdépendance par le biais de l'intégration de l'étranger au nom des intérêts communs, et dans l'échange historique de perspectives entre les bourreaux et les victimes dans l'après-guerre en Europe diffère du multiculturalisme ou du non-engagement post-moderne. Bien que ce cosmopolitisme soit conçu pour reposer sur des normes cohésives engageant toutes les parties qui permettraient d'éviter de glisser vers un particularisme post-moderne, il n'est pas absolument universel. Pour une entité telle que l'Europe, interagir avec les cultures, les traditions et les intérêts dans l'entrelacs des sociétés nationales est une question de survie. Comme l'a montré Hannah Arendt, seul le très difficile pardon assuré et accordé par le souvenir crée la confiance nécessaire dans la relation entre les Etats et les nations, et les renforce.

Le quatrième raisonnement est la compréhension de la *société européenne comme une société du risque régionale*. La macrosociologie de l'européanisation risque de commettre les mêmes erreurs que celles du nationalisme méthodologique, uniquement au niveau européen, erreurs qui consisteraient à se retrouver pris au piège de ce que l'on pourrait appeler un « européanisme méthodologique ». Afin de contrer cette tendance, l'européanisation ne devrait pas être définie et analysée en des termes purement endogènes, mais également exogènes, en rapport avec le cadre de référence constitué par la société-monde.

L'expérience de la modernité est une expérience du risque, dans le sens où, parallèlement à ses succès, la modernité a également créé la possibilité de sa propre destruction. Néanmoins, cette idée de la modernisation réflexive doit être élargie au point de vue cosmopolite et donc à la question de savoir si les

menaces représentées par la modernisation sont perçues comme des effets secondaires de « ses propres » décisions ou de celles des « autres ». La dynamique de l'inégalité qui caractérise la société du risque peut donc être comprise à la lumière de la distinction entre les menaces auto-induites et celles émanant des autres. Pour simplifier, l'eupéanisation serait une menace auto-induite, alors que les façons dont la modernité menace de s'autodétruire dans le tiers-monde sont essentiellement perçues comme des menaces émanant des autres. Contrairement à la théorie de la dépendance ou à la théorie du système-monde, la théorie de la modernisation réflexive met en lumière le fait que les différentes régions du monde sont touchées de façon inégale non seulement par les conséquences des processus manqués de modernisation, mais aussi par celles des processus de modernisation *réussis*.

Pendant la Guerre froide, les principaux courants de conflit étaient politiquement sans limites. Ils acquièrent leur caractère explosif en raison de questions de sécurité nationale et internationale. En revanche, les tendances géopolitiques de conflit dans la société du risque traversent les différentes cultures du risque. En ce qui concerne la perception du risque, les conflits géopolitiques voient le jour entre des régions connaissant des situations, des expériences et des attentes historiques opposées à l'extrême quant à la société du risque. Le contraste entre le degré d'urgence accordé par l'Europe aux dangers représentés par le changement climatique d'un côté, et au terrorisme international par les Etats-Unis de l'autre, constitue un exemple frappant de cette situation. Non seulement les perceptions culturelles des menaces globales en Europe et aux Etats-Unis sont de plus en plus divergentes, mais les Européens et les Etats-Uniens vivent réellement, en raison de ces divergences, dans deux mondes différents. Selon les Etats-Uniens, les Européens souffrent d'une forme d'hystérie liée à l'environnement, alors que pour beaucoup d'Européens, les Etats-Uniens sont paralysés par une peur démesurée du terrorisme. Mais si les cultures transatlantiques du risque s'éloignent encore l'une de l'autre, cela débouchera sur une rupture culturelle entre les Etats-Unis et l'Europe. Pour paraphraser Samuel Huntington, les *différences culturelles de perception entraînent un conflit entre cultures de risque* – que l'on croie au désastre climatique actuel ou bien à la potentielle ubiquité des attentats terroristes.

Ne nous méprenons pas : le choix entre les risques implique également de choisir entre deux visions du monde. La question est : qui est coupable et qui est innocent, qui prendra de l'avance et qui restera en arrière – les droits militaires ou les droits de l'Homme, la logique de la guerre ou la logique des traités ?

Le cinquième et dernier raisonnement est une question : comment faire advenir un empire européen fondé sur la loi et le consensus ? En dernière analyse, comprendre le concept de cosmopolitisme dans cette acception est également la clé de la compréhension et de la définition de nouvelles formes d'autorité politique ayant émergé en Europe par-delà l'Etat-nation. Mais la mondialisation, parti-

culièrement les problèmes de flux et de crises de la finance globale ainsi que la dimension européenne des exigences sociopolitiques actuelles – dimension souvent négligée – montre que c'est actuellement l'inverse qui se produit. Il n'existe plus de marché du travail possédant des limites nationales. Même si nous pointons nos fusils sur les étrangers, des Indiens ou des Chinois qualifiés peuvent proposer leurs services en Allemagne et au reste de l'Europe d'un simple clic de souris.

La réalité devient cosmopolite. L'Autre, que les frontières ne peuvent plus retenir, est partout, mais dans un sens qu'aucun philosophe cosmopolite n'avait prévu et que nul ne souhaitait : furtivement, involontairement, sans décision ni projet politique. Le processus réel d'avènement du cosmopolitisme est un effet secondaire : il est involontaire, invisible et a généralement lieu par défaut.

Comment contrer de telles distorsions ? Par le biais du pouvoir ? Par la capacité de façonner la souveraineté transférée à l'Europe ? Les étapes vers l'intégration telles que l'union monétaire par l'euro permettent-elles de parer les fluctuations erratiques du marché des devises et des vagues de spéculation ? Qui a cette influence en Europe ? Et surtout, quel contexte politique est le plus approprié pour ce faire ?

Edgar Grande et nous-même avons pour cela proposé une redéfinition du terme « empire »⁵. En français, ce terme a des connotations napoléoniennes et coloniales et n'évoque donc pas la même chose que le terme anglais. L'empire britannique différait de ce que l'Amérique impériale prétend être. L'expression « empire européen » essaie de placer l'Europe au même niveau que l'empire états-unien, pourtant très différent. En dépit des similitudes avec la confédération ou l'empire complexe ayant émergé du Moyen Age, l'empire européen du début du XXI^e siècle est construit sur les Etats-nations existants. L'analogie avec le Moyen Age n'est donc pas valable. L'empire cosmopolite de l'Europe est remarquable de par son caractère ouvert et coopératif à la fois à l'intérieur de ses frontières et à l'étranger, et se démarque nettement de la prépondérance impériale des Etats-Unis. Le pouvoir réel et indéniable de l'Europe ne peut être compris en termes d'Etat-nation. Il repose plutôt sur la façon exemplaire dont l'Europe a réussi son passage d'un passé belliqueux à un futur de coopération, ainsi que sur l'avènement du miracle européen ayant permis de transformer des ennemis en voisins. C'est cette forme particulière de pouvoir mondial doux qui crée un rayonnement et un attrait aussi sous-estimés dans le cadre de pensée fondé sur l'Etat-nation que dans les exigences de pouvoir revendiquées par les néo-conservateurs états-unien.

Mais quel impact cela a-t-il donc sur l'intégration européenne ? Pendant longtemps, ce concept clé a essentiellement consisté en l'abolition des diffé-

5. Beck U., Grande E., *Das kosmopolitische Europa*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp Verlag, 2004.

rences nationales et locales. Cette « politique d'harmonisation » a confondu l'unité avec l'uniformité ou a supposé que l'unité passait nécessairement par l'uniformité. Dans ce sens, l'uniformité est devenue le principe de régulation suprême de l'Europe moderne, transférant les principes de la théorie constitutionnelle classique aux institutions de rang européen. Plus la politique européenne mise en œuvre sous ce principe de l'uniformité rencontrait de succès, et plus la résistance grandissait et les effets contreproductifs apparaissaient.

L'intégration cosmopolite, au contraire, est fondée sur un changement de paradigme dans lequel la diversité n'est pas le problème mais plutôt la solution. L'intégration à venir de l'Europe ne doit pas être orientée vers les notions traditionnelles d'uniformité inhérentes à un « Etat fédéral » européen. L'intégration doit au contraire prendre la diversité irrévocable de l'Europe comme point de départ. C'est le seul moyen pour que l'europanisation puisse satisfaire deux exigences qui semblent incompatibles au premier abord, à savoir le besoin de reconnaissance de la différence et le besoin d'intégration des divergences.

Comprise comme un modèle politique – ayant fait ses preuves historiquement – d'un empire post-impérial fondé sur le consensus et la loi (le « *rêve européen* » de Jeremy Rifkin ou un pouvoir mondial doux), l'europanisation est fascinante en tant qu'alternative à la méthode américaine, en particulier pour les Etats-Uniens critiques envers leur pays. Enfin, il s'agit de quelque chose de complètement nouveau dans l'histoire de l'humanité, à savoir une vision innovante de la structure de l'Etat fondée sur la reconnaissance d'un autrui culturellement différent.

Quelle est donc ma vision cosmopolite de l'Europe ? Nous, les Européens, sommes, d'après les mots de Kant, des arbres courbés et des provinciaux charmants. Cette apparence a également des côtés attachants. Les populations prises une par une – les Britanniques et les Français, par exemple – ont la réputation d'être cosmopolites, mais ce qualificatif s'applique à eux en tant que Français ou Britanniques plus qu'en tant qu'Européens. L'expansion peut inciter l'UE à se mettre en boule comme un hérisson ou à adopter le cosmopolitisme et à accroître ainsi la conscience de ses responsabilités dans le monde.

La vision nationale n'est pas adaptée à l'unification de l'Europe. Un vaste super-Etat européen fait peur. Je ne pense pas que l'Europe soit en mesure de naître des ruines des Etats-nations. S'il existe une idée capable d'unir les Européens aujourd'hui, c'est celle d'une Europe cosmopolite. Parce qu'elle fait taire les peurs des Européens de perdre leur identité. Parce qu'elle fait de l'interaction tolérante entre les nombreuses nations européennes un but constitutionnel. Et parce qu'elle ouvre de nouveaux espaces et de nouvelles options politiques pour l'action dans un monde globalisé. La persistance de la nation est la condition d'une Europe cosmopolite et aujourd'hui, pour les raisons indiquées, l'inverse devient également vrai. Plus les Européens se sentiront confiants et ras-

surés dans leur dignité nationale, moins ils s'enfermeront dans leurs Etats-nations et plus ils défendront avec conviction les valeurs européennes dans le monde et épouseront la cause européenne. J'aimerais vivre dans ce type d'Europe cosmopolite, une Europe où les gens ont des racines et des ailes. Lutter pour une Allemagne cosmopolite de ce type est un impératif – Allemagne où, comme le fit remarquer Heinrich Heine en plaisantant, « *les cors au pied* » de nombreuses personnes sont à nouveau « *douloureux* ».

« Allongez vos jambes progressistes,
Faites un grand pas en avant une fois de plus –
Il soupire, pourtant, se tord les poignets, proteste :
Mes jambes progressistes, j'en ai peur,
Sont lasses des quêtes de la vieille Europe,
Mes cors au pied me font mal.
C'est à cause de mes souliers allemands, voyez-vous,
Et là où ces chaussures pincent,
Je me connais, alors laissez-moi tranquille ! »